

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°2024.61
ARRÊTÉ DE CIRCULATION**

Le Maire de la Commune de MESNIL-EN-OUCHE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2213-1 à L. 2213-4 concernant les pouvoirs de police de la circulation du maire ;

Vu le Code de la Route ;

Vu l'arrêté ministériel en date du 24 novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés ministériels subséquents ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu la demande de l'entreprise A et R Renov'Habitat, représentée par Mme CLAUDEL Amandine, en date du 28 novembre 2024 ;

Considérant que pour permettre le bon déroulement des travaux, et pour assurer la sécurité des administrés et des usagers de la voie, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRÈTE

Article 1 : Le lundi 9 décembre 2024 de 8h à 16h, le stationnement de tout type de véhicules sera interdit au droit du Crédit Agricole, Grande Rue, la Barre en Ouche, 27330 MESNIL EN OUCHE pour la mise en place d'une nacelle. La signalisation sera mise en place et maintenue par l'entreprise.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la mairie déléguée de La Barre en Ouche et sur le site.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Article 4 : Monsieur le Maire de Mesnil-en-Ouche, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure, l'Agence Routière Départementale de Brionne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Eure ;
- M. le Directeur des Services d'Incendie et de Secours de l'Eure ;
- M. le Responsable de l'Agence Routière Départementale de Brionne ;
- M. le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- M. Claudel .

Fait à Mesnil-en-Ouche, le 29 novembre 2024,

Mr Bernard VANDOOREN,

Maire délégué,



Commune déléguée de
La Barre-en-Ouche

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et sa publication.

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
 Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5
 Gestionnaires des réseaux routiers


 N° 14023*01

Le demandeur

Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : Prénom :
 Dénomination : AetR Renov' Habitat Représenté par : M^{me} Claudel Amandine
 Adresse Numéro : 39 Extension : Nom de la voie : Rue de Zurich
 Code postal 76000 Localité : Rouen Pays : France
 Téléphone 07 81 16 18 95 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : a.claudel@car-renovhabitat.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : 28 Extension : Nom de la voie : Rue Grande Rue
 Code postal 27330 Localité : La barre en auge

Document d'urbanisme antérieur (*déclaration de travaux ou permis de construire*) :
 Référence cadastrale : Section(s) : Parcelle(s) : Lieu-dit :

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾			
	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement mètres mètres mètres
Dépôt ou Stationnement <input checked="" type="checkbox"/> ⁽²⁾	Saillie ou Surplomb <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Aménagement d'accès <input type="checkbox"/> ⁽²⁾	Ouvrages divers <input type="checkbox"/> ⁽¹⁾
Station service <input type="checkbox"/>	Renouvellement <input type="checkbox"/>	Création <input type="checkbox"/>	
Autres <input type="checkbox"/>			
Date prévue de début d'application 09/12/2024		Durée d'application (en jours calendaires) 001	

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers

⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

Dépôt ou stationnement⁽²⁾

Demande initiale Prolongation référence du permis de stationnement :

Nature du dépôt ou stationnement	Matériaux <input type="checkbox"/>	Benne <input type="checkbox"/>	Grue <input type="checkbox"/>	Etalage <input type="checkbox"/>
	Echafaudage <input type="checkbox"/>	Mobilier urbain <input type="checkbox"/>	Terrasses de café <input type="checkbox"/>	Vente le long de la voie ou sur aire de service <input type="checkbox"/>
	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> : <u>Nacelle articulée 12 m</u>			

Saillie ou surplomb⁽²⁾

Largeur : de la voie mètres de la saillie mètres
des trottoirs mètres Hauteur sous saillie mètres

Aménagement d'accès⁽²⁾

Avec franchissement de fossé : Diamètre du tuyau millimètre Longueur mètres

Distance par rapport à l'axe de la chaussée mètres Nature du tuyau :

Sans franchissement de fossé Largeur de l'aménagement mètres

Ouvrages divers⁽¹⁾

Travaux sur ouvrages existants Installation nouvelle

Réseaux aériens ou souterrains ou branchement :

Eau potable <input type="checkbox"/>	Eaux pluviales <input type="checkbox"/>	GDF <input type="checkbox"/>	Opérateurs réseaux <input type="checkbox"/>
Eaux usées <input type="checkbox"/>	EDF <input type="checkbox"/>	Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :	

Sous voirie	Sous accotement ou trottoirs
Tranchée longitudinale <u> </u> mètres	<u> </u> mètres
Tranchée transversale <u> </u> mètres	<u> </u> mètres
Fonçage <u> </u> mètres	<u> </u> mètres

Aménagement de surface ou équipements :

Stationnement <input type="checkbox"/>	Arrêt bus <input type="checkbox"/>	Passage supérieur ou inférieur <input type="checkbox"/>	Équipements de la route <input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) <input type="checkbox"/> :			

Pièces jointes à la demande

Afin de permettre et de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'autorisation est accompagnée des pièces suivantes détaillées par nature de travaux.

1 - Pour toute demande

Plan de situation 1/10 000 ou 1/20 000^{ème} Plan de localisation précis 1/1 000 ou 1/ 2 000^{ème} ⁽³⁾ Photos

2 - Pièces complémentaires par nature de demande

2a - Clôtures/portails/Plantations/Dépôt ou stationnement/surplomb

Coupes longitudinales et transversales indiquant l'emprise occupée du domaine public 1/50^{ème}

2b - Aménagement d'accès/ouvrages divers portant atteinte au patrimoine

Plan des ouvrages projetés 1/200 ou 1/500^{ème} Cahiers des coupes techniques de tranchées 1/50^{ème}

Plan de détails de franchissement des points singuliers 1/50^{ème}

2c - Station service : Plan d'implantation des pistes avec signalisation de police

1/200 ou 1/500^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 28 01 2024

Nom : Claudel Prénom : Amandine Qualité : Gérante

(3) Extrait cadastral ou équivalent

Demande d'arrêté à l'attention de M le Maire délégué de La Barre en Ouche, M Bernard VANDOOREN

À partir de Amandine Claudel <A.Claudel@ar-renovhabitat.fr>

Date Jeu 28/11/2024 09:30

À Mairie déléguée de La Barre-en-Ouche <labarreenouche@meo27.fr>

3 pièces jointes (1 Mo)

Cerfa La barre en ouche.pdf; CA de face.jpg; CA rue a sens unique.jpg;

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint le cerfa concernant un arrêté.

Suite a la demande du crédit Agricole de l'agence de la barre en ouche je vous joins le cerfa pour un arrêté dans la rue grande rue le 09/12/24 a partir de 8h jusqu'a 15h30 afin de pouvoir intervenir avec une nacelle articulée.

Nous devons nettoyer les gouttières de cette agence ainsi que poser des pics a pigeons.

Je vous joins également des photos de la rue.

Merci de votre retour et n'hésitez pas si vous avez besoin d'information.

Je reste disponible au 07.81.16.18.95.

En vous remerciant par avance.

Bien à vous.

Cordialement.



Amandine Claudel – Gérante

A&R – Rénov'Habitat

76000 Rouen

A.claudel@ar-renovhabitat.fr

Mobile : +33 (0) 7 81 16 18 95

Fixe : 02 32 87 53 25

N'hésitez pas a nous laisser un avis :

<https://g.page/r/CTji2Tx57plmEB0/review>



afin de contribuer au respect de l'environnement, merci d'imprimer cet e-mail que si nécessaire

